

Troubles des Apprentissages ?

Les troubles des apprentissages spécifiques, appelés communément « troubles dys » apparaissent au cours du développement de l'enfant. Ils peuvent être constatés avant ou au moment de la scolarisation. Ils affectent les apprentissages précoces comme le langage, l'orientation dans l'espace, la perception d'une forme, l'exécution d'un geste... Et les apprentissages scolaires comme le langage, l'écriture, la lecture, le calcul, etc. Ils sont qualifiés de « troubles spécifiques du langage et des apprentissages ».

Ces troubles sont les plus souvent innés ou associés à une autre problématique. Il est donc important de les détecter au plus tôt pour aider l'enfant ou le jeune et ainsi améliorer sa participation sociale (vie scolaire, professionnelle et quotidienne). Il est important de déterminer avec la famille et le jeune une prise en charge appropriée au plus près des attentes du jeune.

Pourquoi contacter la Maison des Apprentissages ?

La Maison des Apprentissages travaille en collaboration avec différents partenaires clés dans la prise en charge de ces troubles.

- Professionnels de santé et paramédicaux (orthophoniste, psychologue, orthoptiste, ergothérapeute, psychomotricien, infirmière, art-thérapeute ...)
- Éducation nationale
- MDPH
- Structures pour l'emploi
- Établissements spécialisés

Les permanences :

Sur **CHÂTEAUROUX**
MAISON DES APPRENTISSAGES
1 rue de Provence – 36000 Châteauroux

Sur rendez-vous

Sur **PELLEVOISIN**
MAISON DES APPRENTISSAGES ITINÉRANTE
MSP, 11 rue Jean Giroudoux - 36180 PELLEVOISIN

2^{ème} mercredi de chaque mois

Le matin sur rendez-vous (9h/12)

L'après-midi sans rendez-vous (14h/17h)



Maison des Apprentissages

Structure novatrice spécialisée dans l'accompagnement des enfants ou jeunes adultes présentant des Troubles du Neurodéveloppement (TND) et de sa famille.



Maison des Apprentissages

02 54 60 45 82

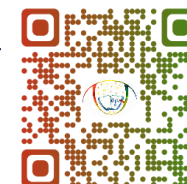
maisondesapprentissages@udaf36.unaf.fr

1 rue de Provence

36 000 CHÂTEAUROUX



Retrouvez-nous sur
facebook



La Maison des Apprentissages est ouverte à tous ...



Élaboration de bilans

La présence de professionnels paramédicaux libéraux et d'un pédiatre rattachés à la structure permet l'élaboration de premiers bilans qui permettront d'orienter les bénéficiaires vers une prise en charge adaptée. De plus, ces professionnels, partenaires, peuvent proposer des prises en charge en libéral.

Formation des professionnels

La Maison des Apprentissages propose tout au long de l'année des formations dirigées vers les professionnels de la petite enfance, les enseignants, les structures sociales, les structures pour l'emploi, auto-école et familles ...

La maison des apprentissages proposera chaque année une conférence gratuite en octobre pour sensibiliser le grand public aux troubles des apprentissages.

Temps d'information et d'échange

La Maison des Apprentissages, avec ses partenaires, met en place des temps d'information et/ou d'échange gratuits sur diverses thématiques ouverts à tous au sein de cette structure.



Accompagnement vers l'emploi adapté

Les structures pour l'emploi partenaires de la maison des apprentissages pourront proposer un accompagnement personnalisé.

Lieu de ressources

La maison des apprentissages dispose des derniers documents concernant les troubles des apprentissages.

Les associations et professionnels sont là pour répondre à toutes vos questions.



Compensation des difficultés

Malgré les prises en charge, ces troubles génèrent des difficultés persistantes tout au long de la scolarité et durant la vie adulte. Il est important d'évaluer la mise en place d'un aménagement pédagogique favorable à la situation de l'enfant en parallèle de la rééducation.

Des ateliers sur l'utilisation de l'ordinateur seront proposés par un ergothérapeute.

Accompagnement des familles

Les associations de familles proposeront tout au long de l'année des cafés des parents, ainsi que des rencontres individuelles sur rendez-vous ainsi qu'une aide à l'élaboration des dossiers MDPH.